



# PRÊT D'HONNEUR DEVELOPPEMENT

## Accompagner le développement d'entreprises sur le Pays de Saint-Omer



Conditions au 18/04/2024

Proposer aux porteurs de projets de création d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi du territoire

Favoriser la bancarisation des projets

**NATURE DU PRÊT :** Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise

**MONTANT DU PRÊT :** Dans la limite de 30% du plan de financement initial, les prêts d'honneur ne peuvent pas être supérieurs au prêt bancaire associé.

1 emploi (1)	7 000€
2 emplois	12 000€
3 emplois et +	15 000 €

**DUREE DE REMBOURSEMENT:** de 24 mois et jusqu'à 60 mois maximum (36 mois max pour les prêts - de 8000 €)

**DIFFERE DE REMBOURSEMENT:** 0 à 6 mois

**TAUX D'INTERET :** 0%

**GARANTIE DU PRÊT:** Garantie BPI France de 0,90% à 1,86% du prêt octroyé (selon durée du financement) (2)

**COFINANCEMENT :** Prêt bancaire ou assimilé obligatoire pour tout projet

**CIBLE :** Entreprises en développement ayant clôturé au moins un premier comptable de 12 mois dont le siège/établissement est situé sur la CAPSO ou la CCPL et ayant des besoins d'investissement

**ACTIVITES EXCLUES :** Intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires) (3)

**FORME JURIDIQUE :** Toutes entreprises individuelles et sociétés (à l'exception des SCI exclues)

**MONTAGE DU DOSSIER :** BGE, CCI, CMA, expert-comptable ou un professionnel de la création/reprise/croissance

**INSTRUCTION DU DOSSIER :** Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer qui procède à l'analyse technique et financière du projet

**ATTRIBUTION :** Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement

(1) Y compris emploi du bénéficiaire si activité principale, 1 emploi s'entend par emploi salarié pérenne dans l'entreprise présent dans les effectifs au moment de la demande de décaissement

(2) Selon éligibilité du projet

(3) Activités de promotion et de location immobilière: NAF section L68.1, L68.2, et F41.1, activités d'intermédiation financière : NAF K64 sauf K64.2 pour les rachats d'entreprise

**Avec le soutien de :**





# PRÊT D'HONNEUR DEVELOPPEMENT

Accompagner le développement  
d'entreprises sur le Pays de Saint-Omer



## LISTE DES PIÈCES

Pour une demande de prêt d'honneur en création d'entreprise auprès d'Initiative Pays de Saint-Omer  
Le(s) porteur(s) de projets

- Copie de carte d'identité en cours de validité recto/verso
- CV à jour
- Dernier avis personnel d'imposition
- Si avis d'imposition libellé à une adresse différente de celle actuelle : Justificatif de domicile de moins de 12 mois (facture d'énergie, téléphone, ...)
- RIB/IBAN de compte personnel (domicilié en France)
- Si demandeur d'emploi : justificatif de situation (attestation Pôle Emploi / attestation CAF)
- Fiche de déclaration de situation personnelle - *téléchargeable sur notre site Internet*

### Le projet

- Business plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels.....)
- Plan de financement sur 3 ans
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Plan de trésorerie sur 1 an
- Principaux devis
- Bail commercial (projet ou ancien), le cas échéant
- Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant
- Deux derniers bilans de l'entreprise
- Chiffre d'affaire depuis la clôture du dernier exercice
- Statuts en cas de société
- Si projet de reprise :
  - Compromis de cession (ou protocole d'accord)
  - 3 derniers bilans du cédant
  - Le chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice de l'entreprise reprise
  - En cas de rachat de parts sociales :  Situation comptable de moins de 3 mois
  - Echéanciers de prêts professionnels en cours de l'entreprise reprise

**Attention :** Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt d'honneur, des éléments complémentaires pourront être demandés

## INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER

Nous contacter :



03.28.52.90.36



contact@initiative-paysdesaintomer.fr



[www.initiative-paysdesaintomer.fr](http://www.initiative-paysdesaintomer.fr)



16 Place Victor Hugo

62500 SAINT-OMER

Membre de

Partenaire de

